

Réf: Dossier N° 102286

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COMMERCE, DU  
BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SICBTP »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON ANDOKOI NON  
LOIN DU PREMIER PONT EN FACE DE LA GARE CTE, Lot 2089,  
Ilot 239

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COMMERCE,  
DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé « SICBTP »

Objet : transfert électronique d'argent, commerce général,  
travaux de voirie et réseaux divers, bâtiment, plomberie,  
électricité et élevage.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON ANDOKOI NON  
LOIN DU PREMIER PONT EN FACE DE LA GARE CTE, Lot 2089,  
Ilot 239

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOHOULE ROMEO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02462 du 06/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19074/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

